

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE
D'INTERVENTION : Commune de **PONTORSON** (Département de La Manche)

DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL Le 7 mars 2019 demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans

SITUATION DU BIEN : Parcelles cadastrées section ZC n°46 (ancienne station de traitement des eaux composée de plusieurs bâtiments en très mauvais état), AB n°9 (maison d'habitation de 165 m² habitable mais inoccupée depuis plusieurs années), AB n° 73 (plusieurs bâtiments de l'ex-gendarmerie) et AI n°106p (anciens locaux scolaires en mauvais état avec présence d'amiante) pour une contenance totale d'environ 7 242 m².

POS/PLU : **Parcelle ZC n°46 zone Ns au PLU / Parcelles AB n°s 9 et 73 zone UB au PLU / Parcelle AI n°106 p. zone UC au PLU**

PROJET : Acquisition et portage dans le cadre de l'intervention au titre du fonds friches. La Commune souhaite **aménager l'entrée Ouest** de son territoire et **mettre en valeur les Rives du Couesnon** (valorisation des continuités piétonnes, construction aire de stationnement paysagère) ainsi que déconstruire les anciennes classes en préfabriqué dans le cadre de l'aménagement du quartier sud et de construction de l'école maternelle.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : **Du 14 mai 2019 - Avis favorable.**

PROPRIÉTAIRE : **Commune de PONTORSON (ZC n°46, AB n°73 et AI n°106p)
HOPITAL HOSPICE DE PONTORSON (AB n°9)**

ÉVALUATION
DOMANIALE : 1^{er} mars 2019

IMPUTATION : **Compte n° 980 515 – PONTORSON « Rives du Couesnon et Ecoles quartier sud »
Enveloppe projet : 300 560 €**


ROUEN le 23 mai 2019

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

14 JUIN 2019

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques pub. "


Dominique Le Petit